

Cher(e) adhérent(e),

Après 2 ans sans possibilité de se retrouver à Xavier Arnoz, le bureau de la SMTA a le grand plaisir de vous annoncer que la prochaine Journée de la SMTA sera organisée en mode Hybride (à Xavier Arnoz et en visioconférence)

le **vendredi 06 mai 2022**

Pour rappel, seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2022 sont invités à assister aux journées organisées par la SMTA qu'elles soient en présentiel ou en distanciel.

Deux choix vous sont proposés pour assister à la journée du 6 mai 2022 :

1 – à l'IMS de Xavier Arnoz à Pessac . Nous précisons que le *port du masque sera obligatoire.*

2 – en visioconférence.

Vous trouverez **ci-dessous le lien pour la connexion.**

Vous devrez couper votre caméra et votre micro lors des interventions mais vous pourrez poser vos questions sur le tchat. Elles seront relayées aux intervenants par le modérateur de la visioconférence.

Pour des raisons sanitaires, nous sommes désolés de vous annoncer que nous ne pourrions pas organiser de pause-café, ni de repas sur place pour les adhérents.

Vous trouvez ci-joint le pré-programme de cette journée.

Un Webinar vous sera proposé en Juin 2022 sur les décrets d'application de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail.

En vous remerciant par avance et au plaisir de se revoir.

Bien cordialement.

Le Bureau de la SMTA